



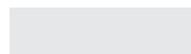
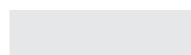
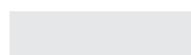
AEG

AUS ERFAHRUNG GUT

Chauffe-eau

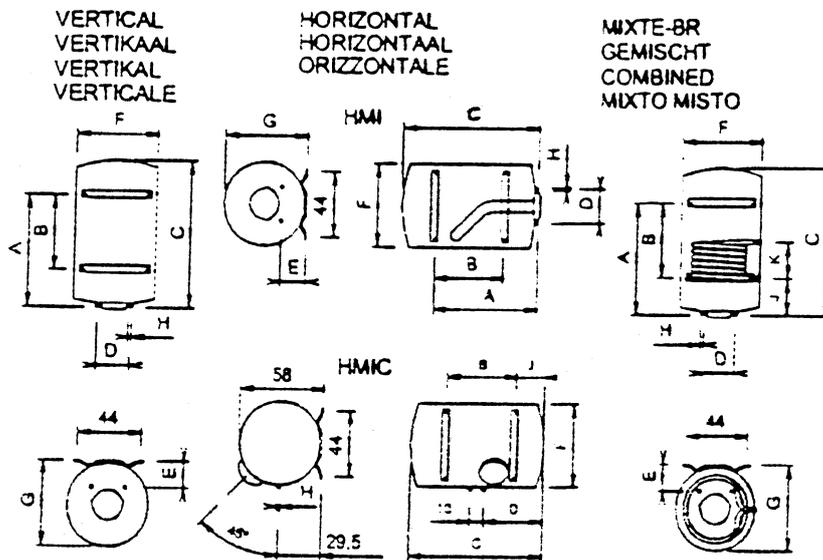
Manuel et mode d'emploi
Grandes modèles

Français

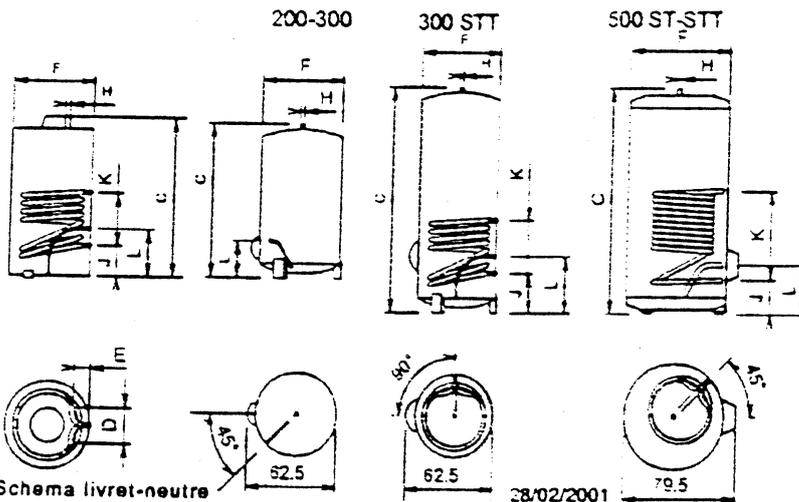


Type	E Nr	Type usine
DLP 050	945 167 000	050 VEM
DL 050	612 700 050	050 VMI
DLP 075	680 411 075	075 VEM
DLA 075	612 702 075	075 VMA
Princess 075	612 709 075	075 VMA
DL 075	612 700 075	075 VMI
DS 075	612 706 075	075 XVM
DS 075 Protec	612 706 075	075 XVM Protec
DH 100	612 701 100	100 HMI
DLP 100	680 411 100	100 VEM
DLA 100	612 702 100	100 VMA
Princess 100	612 709 100	100 VMA
DL 100	612 700 100	100 VMI
DS 100	612 706 100	100 XVM
DS 100 Protec	612 706 100	100 XVM Protec
DH 150	612 701 150	150 HMI
DLM 150	612 705 150	150 TMI
DLP 150	680 411 150	150 VEM
DL 150	612 700 150	150 VMI
Princess 150	612 709 150	150 VMI
DEL 150	612 703 150	150 VTI
DS 150	612 706 150	150 XVM
DS 150 Protec	612 706 150	150 XVM Protec
DES 150 Protec	612 707 150	150 XVT Protec
DES 150	612 707 150	150 XVTB
DH 200	612 701 200	200 HMI
DELS 200	612 704 200	200 STI
DLM 200	612 705 200	200 TMI
DLP 200	680 411 200	200 VEM
DL 200	612 700 200	200 VMI
Princess 200	612 709 200	200 VMI
DEL 200	612 703 200	200 VTI
DESS 200	612 708 200	200 XST
DESS 200 Protec	612 708 200	200 XST Protec
DS 200	612 706 200	200 XVM
DS 200 Protec	612 706 200	200 XVM Protec
DES 200 Protec	612 707 200	200 XVT Protec
DES 200	612 707 200	200 XVTB
DELS 300	612 704 300	300 STI
DESS 300	612 708 300	300 XST
DESS 300 Protec	612 708 300	300 XST Protec
DELS 512	612 704 512	500 STI/12 kW
DELS 506	612 704 506	500 STI/6 kW
DELS 509	612 704 509	500 STI/9 kW

4 - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES		Concezione in acciaio		DIMENSIONI IN CM													Superficie		Peso		Potenza		Temperatura			
MODELS		à 85° norme NF C-73-221		A B C D E F G H J K L													m ²		kg		kW		°C			
4 - TECHNISCHE KENNZEICHEN		Österreichischer Druck bei 85°		APMETINGEN IN CM													Lichtgewicht		Materie		Leistung		Temperatur			
MODELLEN		volgens NF norm C-73-221		ABMETINGEN IN CM													Lichtgewicht		Materie		Leistung		Temperatur			
4 - TECHNISCHE MERKMALE		Leistungsdruck bei 85°		DIMENSIONI IN CM													Superficie		Peso		Potenza		Temperatura			
MODELE		gemäß norm NF C-73-221		DIMENSIONI IN CM													Superficie		Peso		Potenza		Temperatura			
4 - TECHNICAL CHARACTERISTICS		Concepción at 85° in acc		DIMENSIONES EN CM													Superficie		Peso		Potencia		Temperatura			
MODELS		with standard NF C-73-221		DIMENSIONES EN CM													Superficie		Peso		Potencia		Temperatura			
4 - CARACTERÍSTICAS TÉCNICAS		Concepción de material metálico		DIMENSIONES EN CM													Superficie		Peso		Potencia		Temperatura			
MODELOS		à 85° norma NF C-73-221		DIMENSIONES EN CM													Superficie		Peso		Potencia		Temperatura			
4 - CARATTERISTICHE TECNICHE		Concezione in metallo		DIMENSIONI IN CM													Superficie		Peso		Potenza		Temperatura			
MODELLI		à 85° norma NF C-73-221		DIMENSIONI IN CM													Superficie		Peso		Potenza		Temperatura			
4 - CARACTERÍSTICAS TÉCNICAS		Concepción de materiales		DIMENSIONES EN CM													Superficie		Peso		Potencia		Temperatura			
MODELOS		à 85° norma NF C-73-221		DIMENSIONES EN CM													Superficie		Peso		Potencia		Temperatura			
GAMME STEATITE & PROTECH - STEATITE GAMMA & PROTECH - SERIE STEATIT & PROTECH - CERAMIC CORE ELEMENT & PROTECH - GAMMA ESTEATIT & PROTECH -																										
GAMME STEATITE & PROTECH - GAMMA ESTEATITE & PROTECH																										
Vertical - Verticaal - Vertikal - Verticale																										
80 XVM - BVL	0,88	41	-	80	18	12	48	47,5	0,18	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
75 XVM - XVM Protech	1,26	89	-	79	23	17,5	48	47,5	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
75 XVM - 75 BVL	1,26	47	-	67	23	17,5	80,5	81	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
100 XVM - XVM / LES Protech - BVVM	1,38	89	-	79	23	17,5	88	87,5	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
100 XVM - BVL	1,1	85	-	85	23	17,5	80,5	81	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
180 XVM - XVM / LES Protech - BVVM	1,88	78	80	101	23	17,5	88	87,5	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
180 XVM - XVM - XVT - BVL	1,8	105	80	115	23	17,5	80,5	81	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
180 XVT - XVT Protech	1,88	78	80	101	23	17,5	88	87,5	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
200 XVM - XVM / LES Protech - BVVM	1,75	105	80	127	23	17,5	88	87,5	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
200 XVM - XVM - XVT - BVL - BVTL	1,75	105	80	148	23	17,5	80,5	81,5	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
200 XVT - XVT Protech	1,80	105	80	127	23	17,5	88	87,5	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sur socle - On socle - Auf socle - Free standing - Sobre zocelo - Su zoccolo - No soporte																										
200 XBT / XBT Protech	2,00	-	-	132	-	-	88	-	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
200 XBT	2,44	-	-	188	-	-	88	-	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
200 XBT / XBT Protech	2,80	-	-	192	-	-	88	-	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
GAMME BLINDEE - BARKERBUS GAMMA - GESCHLOSSENE AUSFUHRUNG - STEEL ALLOY ELEMENT - GAMA BLINDADA - GAMME BLINDATA - GAMMA BLINDADA																										
Vertical - Verticaal - Vertikal - Verticale																										
50 VM - VM - VT - VEM	1,15	41	-	85	18	12	48	47,5	0,12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
75 VM - VM - VEM - VEM	1,48	89	-	79	23	17,5	48	47,5	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
75 VM - VM - VEM - BVL	1,1	47	-	67	23	17,5	80,5	81	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
100 VM - VM - VEM - VM - LES - BVEM	1,38	89	-	79	23	17,5	88	87,5	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
100 VM - VM - VEM - BVL	1,38	89	-	89	23	17,5	80,5	81	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
150 VM - VEM - VM - LES - BVEM - BV	1,83	75	80	101	23	17,5	88	87,5	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
150 VT	1,88	75	80	101	23	17,5	88	87,5	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
180 VM - VM - VEM - VT - BVL	1,8	105	80	115	23	17,5	80,5	81	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
200 VM - VEM - VM - LES - BVEM - BV	1,80	105	80	127	23	17,5	88	87,5	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
200 VT	1,84	105	80	127	23	17,5	88	87,5	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
200 VM - VM - VT - BVL - BVTL	1,73	105	80	148	23	17,5	80,5	81	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sur socle - On socle - Auf socle - Free standing - Sobre zocelo - Su zoccolo																										
200 BT	2,00	-	-	132	-	-	88	-	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
200 BT	2,44	-	-	188	-	-	88	-	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
200 BT	2,86	-	-	192	-	-	88	-	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
200 BT - 200 BT - 200 BT	3,89	-	-	187	-	-	71	-	0,17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
HORIZONTAL - HORIZONTAL - HORIZONTAL - HORIZONTAL																										
75 HM	1,38	89	37	79	23	17,5	48	47,5	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
100 HM	1,86	89	38	75	23	17,5	88	87,5	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
150 HM	2,10	75	50	101	23	17,5	88	87,5	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
200 HM	2,80	105	80	127	23	17,5	88	87,5	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
75 HML	1,38	47	25,5	67	23	17,5	80,5	81	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
100 HML	1,38	85	34,5	89	23	17,5	80,5	81	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
150 HML	1,85	-	23,5	115	23	17,5	80,5	81	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
200 HML	2,1	105	80	148	23	17,5	80,5	81	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
75 HMC	1,38	48	32,5	67	23	17,5	88	87,5	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
100 HMC	1,85	-	25	75	23	17,5	88	87,5	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
150 HMC	2,35	-	50	101	23	17,5	88	87,5	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
200 HMC	2,88	-	80	127	23	17,5	88	87,5	0,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MIXTE - GEMISCHT - COMBINED - MIXTO - MISTO																										
180 TM - TM - TT - TTX	1,70	75	50	101	23	17,5	88	87,5	0,24	25	24,5	-	0,82	48	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
200 TM - TM - TT - TTX	1,84	105	80	127	23	17,5	88	87,5	0,24	25	24,5	-	0,82	48	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
200 BT	2,85	-	-	182	-	-	88	-	0,24	25	24,5	38	37	0,74	75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
200 BT	3,80	-	-	187	-	-	71	-	0,17	23	22	70	68,5	1,3	104	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BALLON RECHAUFFEUR - C.V. BOILERS - BEISTELLSPEICHER - PREHEATED RESERVOIR - BAIÓN CALENTADOR - PALLONE RISCALDATORE - CILINDRO DE AQUECIMENTO																										
3-ECO 75	1,36	47	-	67	23	17,5	80,5	81	0,24	22,5	24,5	-	0,48	38	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
3-ECO 100	1,18	89	-	89	23	17,5	80,5	81	0,24	22	24,5	-	0,48	34	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
3-ECO 180	1,88	75	50	101	23	17,5	88	87,5	0,24	25	24,5	-	0,82	48	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
3-ECO 200	1,80	105	80	127	23	17,5	88	87,5	0,24	25	24,5	-	0,82	48	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
3BT 180	1,30	-	-	23	18	88	-	-	0,24	28,5	24,5	-	0,76	32	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
3BT 185	1,80	-	-	23	18	88	-	-	0,24	27	28	-	0,76	32	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
3BT 180	1,80	-	-	23	18	88	-	-	0,24	27	40	-														



BST SOCLE - OP SOKKEL - AUF SOCKEL - FREE STANDING
 SOBRE ZOCAIO - SU ZOCCOLO



Schema livret-neutre

28/02/2001

- Tous nos appareils sont conformes à la directive EMC 89/336 CEE
- Toutes nos cuves sont en acier conforme à la norme NF A 36-301.
- Le revêtement de protection interne de nos cuves est en émail.
- Débit échangeur : 2m³ /h. - t° entrée échangeur : 80 °C - Production d'eau : τ = 35 K
- Al onze toestellen voldoen aan de richtlijn EMC 89/336 CEE
- Al onze kuipen zijn in staal overeenkomstig de norm NF A 36-301.
- De binnenkant van onze kuipen is bekleed met email.
- Debit warmtewisselaar: 2m³ /h. - t° ingang warmtewisselaar: 80 °C - Waterproductie: τ = 35 K
- Alle unsere Geräte entsprechen der Richtlinie EMC 89/336 EWG
- Unsere Behälter bestehen sämtlich aus Stahl gemäß der Norm NF A 36-301.
- Die innere Schutzbeschichtung unserer Behälter besteht aus Email.
- Durchflussleistung Austauscher : 2m³ /h. - Temperatur am Eingang des Austauschers : 80 °C - Wasserproduktion : τ = 35 K
- All our devices are compliant with the EMC Directive 89/336 EEC
- All our tanks are made of steel in compliance with the standard NF A 36-301.
- Our tanks are protected internally with enamel.
- Exchanger flow rate: 2m³ /h. - Exchanger inlet t°: 80 °C - Water production: τ = 35 K
- Todos nuestros aparatos son conformes con la directiva EMC 89/336 CEE
- Todas nuestras cubas son de acero conforme con la norma NF A 36-301.
- El revestimiento de protección interna de nuestras cubas es de esmalte.
- Caudal del intercambiador : 2m³ /h. - t° entrada del intercambiador : 80 °C - Producción de agua : τ = 35 K
- Tutte le nostre apparecchiature sono conformi alla direttiva EMC 89/336 CEE
- Tutte le nostre vasche sono in acciaio conforme alla norma NF A 36-301.
- Le nostre vasche sono tutte smaltate all'interno.
- Portata scambiatore: 2m³ /h - Temperatura in andata: 80 °C - Produzione acqua: τ = 35 K
- Todos os nossos aparelhos são conformes à directiva EMC 89/336 CEE
- Os nossos depósitos são todos em aço conformes à norma NF A 36-301.
- O revestimento interno de protecção dos nossos depósitos é esmaltado.
- Débito permutador: 2m³ /h - Temperatura de entrada no permutador: 80 °C - Produção de água: τ = 35 K

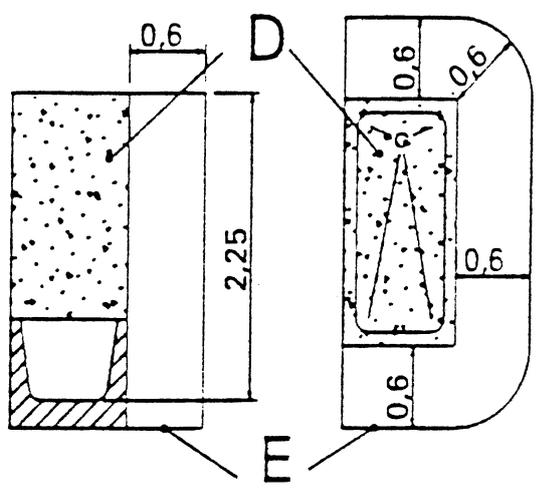


Fig. 1

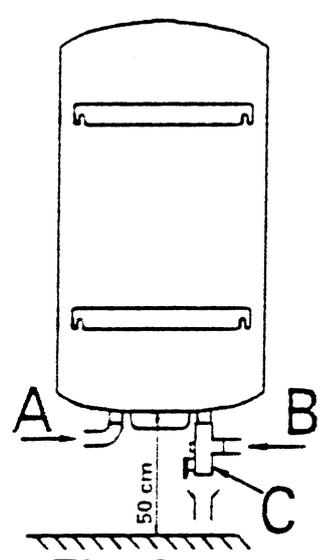


Fig. 2

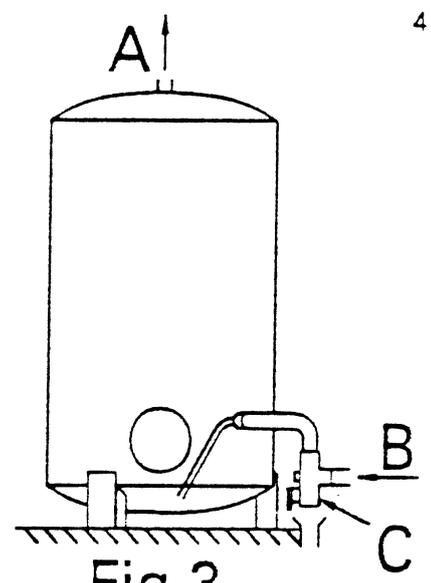


Fig. 3

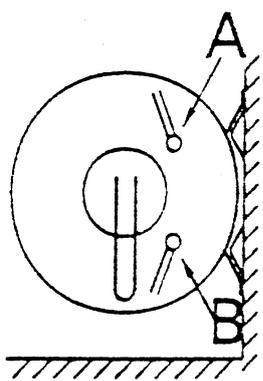


Fig. 4

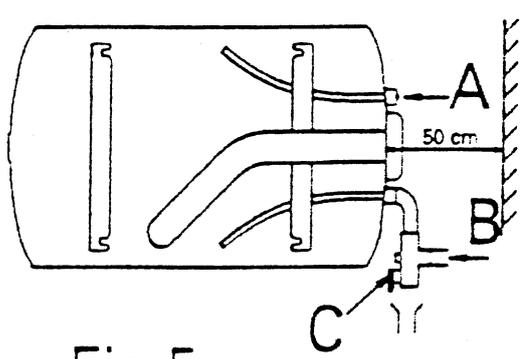


Fig. 5

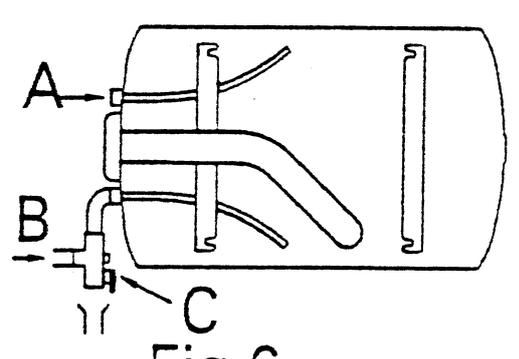


Fig. 6

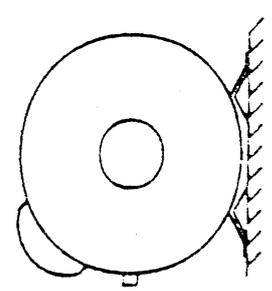


Fig. 7

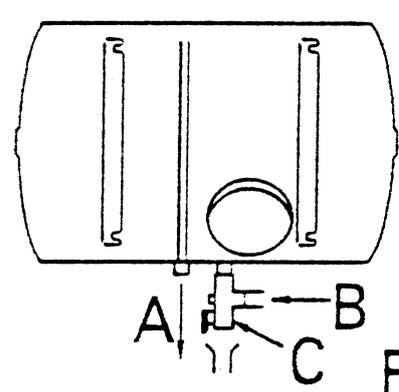


Fig. 8

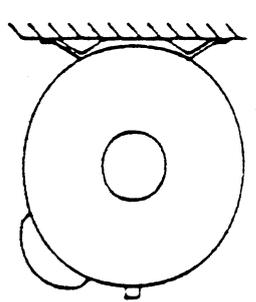


Fig. 9

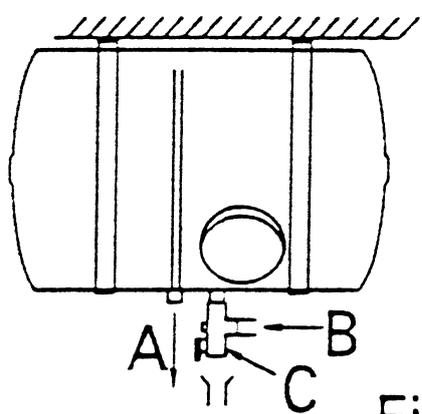


Fig. 10

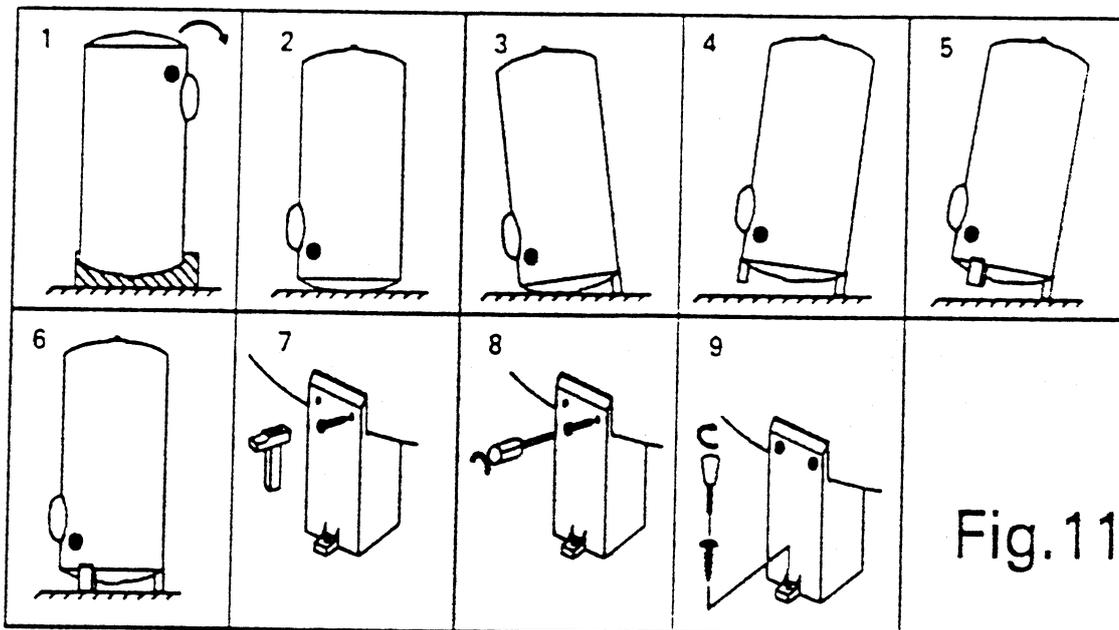


Fig.11

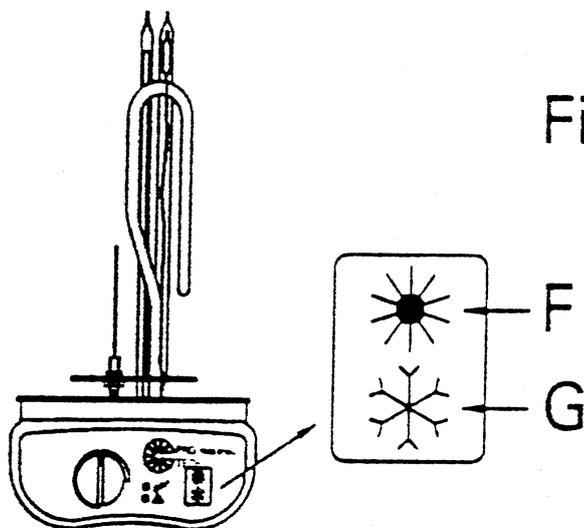
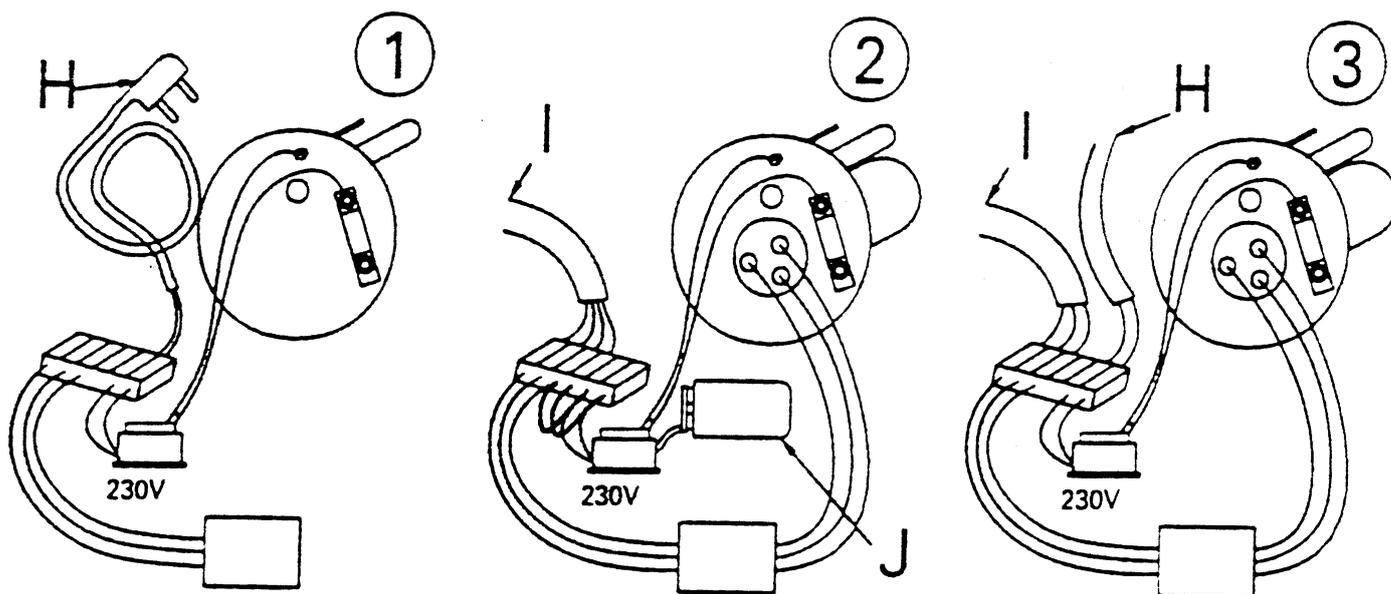


Fig.12

PRO FESSI ONAL TECH

Fig.13



PLANCHES (F)

- Fig.1 D- volume enveloppe
E- volume de protection
- Fig.2, 3 A- eau chaude - bague rouge
B- eau froide - bague bleue
C- groupe de sécurité
- Fig.4 modèle horizontal vue latérale
A- eau chaude - bague rouge
B- eau froide - bague bleue
- Fig.5 modèle horizontal à droite
A- eau chaude - bague rouge
B- eau froide - bague bleue
C- groupe de sécurité
- Fig.6 modèle horizontal à gauche
A- eau chaude - bague rouge
B- eau froide - bague bleue
- Fig.7 horizontal tubes sur virole au mur
- Fig.8 horizontal tubes sur virole
A- eau chaude - bague rouge
B- eau froide - bague bleue
- Fig.9 horizontal tubes sur virole au plafond
- Fig.10 horizontal tubes sur virole au plafond
A- eau chaude - bague rouge
B- eau froide - bague bleue
- Fig.11 Modèle sur socle, montage des pieds
- Fig.12 F- été
G- hiver
- Fig.13 H- 230V alimentation permanente
I- 230V - 400V alimentation de nuit
J- accumulateur

PLATES (GB)

- Fig.1 D- shell volume
E- protection volume
- Fig.2, 3 A- hot water - red ring
B- cold water - blue ring
C- safety assembly
- Fig.4 horizontal model, side view
A- hot water - red ring
B- cold water - blue ring
- Fig.5 horizontal model, right
A- hot water - red ring
B- cold water - blue ring
C- safety assembly
- Fig.6 horizontal model, left
A- hot water - red ring
B- cold water - blue ring
- Fig.7 horizontal tubes on collar on the wall
- Fig.8 horizontal tubes on collar
A- hot water - red ring
B- cold water - blue ring
- Fig.9 horizontal tubes on collar on the ceiling
- Fig.10 horizontal tubes on collar on the ceiling
A- hot water - red ring
B- cold water - blue ring
- Fig.11 Model on base, assembly on legs
- Fig.12 F- summer
G- winter
- Fig.13 H- 230V continuous supply
I- 230V - 400V night supply
J- accumulator

DESENHOS (P)

- Fig.1 A- volume do invólucro
B- volume de protecção
- Fig.2, 3 A- água quente - anel vermelho
B- água fria - anel azul
C- grupo de segurança
- Fig.4 modelo horizontal - vista lateral
A- água quente - anel vermelho
B- água fria - anel azul
- Fig.5 modelo horizontal à direita
A- água quente - anel vermelho
B- água fria - anel azul
C- grupo de segurança

AFBEELDINGEN (NL)

- Afb.1 D- omhullende ruimte
E- veiligheidsruimte
- Afb.2, 3 A- warm water - rode ring
B- koud water - blauwe ring
C- veiligheidsgroep
- Afb.4 horizontaal model zijeanzicht
A- warm water - rode ring
B- koud water - blauwe ring
- Afb.5 horizontaal model rechts
A- warm water - rode ring
B- koud water - blauwe ring
C- veiligheidsgroep
- Afb.6 horizontaal model links
A- warm water - rode ring
B- koud water - blauwe ring
- Afb.7 horizontale buizen op beslag tegen de wand
- Afb.8 horizontale buizen op beslag tegen
A- warm water - rode ring
B- koud water - blauwe ring
- Afb.9 horizontale buizen op beslag tegen het plafond
- Afb.10 horizontale buizen op beslag tegen het plafond
A- warm water - rode ring
B- koud water - blauwe ring
- Afb.11 Model op sokkel, montage van de voeten
- Afb.12 F- zomer
G- winter
- Afb.13 H- 230V permanente voeding
I- 230V - 400V nachtvoeding
J- accumulator

DIBUJOS (E)

- Fig.1 D- volumen de envoltura
E- volumen de protección
- Fig.2, 3 A- agua caliente - anillo rojo
B- agua fría - anillo azul
C- grupo de seguridad
- Fig.4 modelo horizontal vista lateral
A- agua caliente - anillo rojo
B- agua fría - anillo azul
- Fig.5 modelo horizontal a la derecha
A- agua caliente - anillo rojo
B- agua fría - anillo azul
C- grupo de seguridad
- Fig.6 modelo horizontal a la izquierda
A- agua caliente - anillo rojo
B- agua fría - anillo azul
- Fig.7 horizontal tubos sobre virola en la pared
- Fig.8 horizontal tubos sobre virola
A- agua caliente - anillo rojo
B- agua fría - anillo azul
- Fig.9 horizontal tubos sobre virola en el techo
- Fig.10 horizontal tubos sobre virola en el techo
A- agua caliente - anillo rojo
B- agua fría - anillo azul
- Fig.11 Modelo sobre zócalo,
Montaje sobre patas
- Fig.12 F- verano
G- invierno
- Fig.13 H- 230V alimentación permanente
I- 230V - 400V alimentación nocturna
J- acumulador

- Fig.6 modelo horizontal à esquerda
A- água quente - anel vermelho
B- água fria - anel azul
- Fig.7 horizontal - tubos com virola na parede
- Fig.8 horizontal - tubos com virola
A- água quente - anel vermelho
B- água fria - anel azul
- Fig.9 horizontal - tubos com virola no tecto
- Fig.10 horizontal - tubos com virola no tecto
A- água quente - anel vermelho
B- água fria - anel azul

ABBILDUNGEN (D)

- Abb.1 D- Hüllvolumen
E- Schutzvolumen
- Abb.2, 3 A- Warmes Wasser - roter Ring
B- Kaltes Wasser - blauer Ring
C- Sicherheitsgruppe
- Abb.4 horizontales Modell - seitliche Ansicht
A- Warmes Wasser - roter Ring
B- Kaltes Wasser - blauer Ring
- Abb.5 horizontales Modell rechts
A- Warmes Wasser - roter Ring
B- Kaltes Wasser - blauer Ring
C- Sicherheitsgruppe
- Abb.6 horizontales Modell links
A- Warmes Wasser - roter Ring
B- Kaltes Wasser - blauer Ring
- Abb.7 horizontal - Rohre auf Ring an der Wand
- Abb.8 horizontal - Rohre auf Ring an der Wand
A- Warmes Wasser - roter Ring
B- Kaltes Wasser - blauer Ring
- Abb.9 horizontal - Rohre auf Ring an der Decke
- Abb.10 horizontal - Rohre auf Ring an der Decke
A- Warmes Wasser - roter Ring
B- Kaltes Wasser - blauer Ring
- Abb.11 Sockelmodell, Montage der Füße
- Abb.12 F- Sommer
G- Winter
- Abb.13 H- permanente 230V-Stromversorgung
I- 230V - 400V Nachtstromversorgung
J- Akkumulator

TAVOLE (I)

- Fig.1 D- volume del rivestimento
E- volume di protezione
- Fig.2, 3 A- acqua calda - anello rosso
B- acqua fredda - anello blu
C- gruppo di sicurezza
- Fig.4 modello orizzontale - vista laterale
A- acqua calda - anello rosso
B- acqua fredda - anello blu
- Fig.5 modello orizzontale a destra
A- acqua calda - anello rosso
B- acqua fredda - anello blu
C- gruppo di sicurezza
- Fig.6 modello orizzontale a sinistra
A- acqua calda - anello rosso
B- acqua fredda - anello blu
- Fig.7 tubi orizzontali su ghiera a muro
- Fig.8 tubi orizzontali su ghiera
A- acqua calda - anello rosso
B- acqua fredda - anello blu
- Fig.9 tubi orizzontali su ghiera a soffitto
- Fig.10 tubi orizzontali su ghiera a soffitto
A- acqua calda - anello rosso
B- acqua fredda - anello blu
- Fig.11 Modello su piedistallo
Montaggio dei piedini
- Fig.12 F- estate
G- inverno
- Fig.13 H- 230V alimentazione continua
I- 230V - 400V alimentazione notturna
J- accumulatore

- Fig.10 horizontal - tubos com virola no tecto
A- água quente - anel vermelho
B- água fria - anel azul
- Fig.11 Modelo assente no suporte
Montagem dos pés
- Fig.12 F- Verão
G- Inverno
- Fig.13 H- 230V alimentação permanente
I- 230V - 400V alimentação noturna
J- acumulador

Nous vous remercions d'avoir choisi cet appareil et vous souhaitons la bienvenue dans la famille sans cesse grandissante des possesseurs satisfaits de nos produits dans le monde entier.

Nous sommes certains que vous obtiendrez une satisfaction maximum de ce nouveau complément à votre foyer. Nous vous conseillons de lire attentivement cette notice d'utilisation et de la conserver pour pouvoir vous y reporter facilement.

Ce livret est à conserver durant toute la durée de vie de l'appareil.

TABLE DES MATIERES

I.	Caractéristiques techniques	p. 2
II.	Planches	p. 4
III.	Avertissements à l'utilisateur et à l'installateur	p. 8
IV.	Recommandations à l'installateur	p. 8
IV.1	Généralités	p. 8
IV.2	Définitions	p. 8
IV.3	Zone d'installation	p. 8
IV.4	Montage	p. 9
IV.5	Raccordement hydraulique	p. 9
IV.6	Raccordement électrique	p. 10
IV.7	Mise en service	p. 11
V.	PROfessional TECH	p. 11
VI.	Entretien	p. 12
VII.	Incidents et causes	p. 13
VIII.	Service après-vente	p. 13
IX.	Limites de garantie	p. 13

IMPORTANT :

Cet appareil doit être équipé d'un groupe de sécurité qui n'est pas livré avec l'appareil.

III. AVERTISSEMENTS A L'UTILISATEUR ET A L'INSTALLATEUR

Avant l'installation de l'appareil, veuillez lire attentivement les instructions de ce livret. Leurs non observation peuvent vous priver du bénéfice de la garantie.

1. L'installation du chauffe-eau est à charge de l'acheteur.
La mise en service, les opérations d'entretien et de réparation ne peuvent être effectuées que par un professionnel qualifié. Celui-ci doit s'adapter aux normes nationales en vigueur.
Il y a lieu de respecter toutes les prescriptions relatives aux chauffe-eau.
2. le recyclage en fin de vie est à la charge de l'utilisateur.
3. Protection de l'environnement.
L'emballage protège votre chauffe-eau contre les dégâts de transport. Nous utilisons des matériaux sélectionnés pour des motifs liés à la protection de l'environnement.
Nous vous invitons à remettre ces matériaux à votre centre de recyclage ou déchetterie le/la plus proche. Certains appareils sont munis d'accumulateur électrique, matériau dangereux pour l'environnement, l'accumulateur doit être enlevé de l'appareil avant que celui-ci soit mis au rebut et doit être éliminé de façon sûre. Cet accumulateur est enlevé après coupure du courant électrique en le débranchant du connecteur à pression du circuit électronique qui est sous le couvercle de protection des éléments électriques.
4. Le fabricant décline toutes responsabilités pour les dommages éventuellement causés par une installation qui ne serait pas effectuée dans les règles de l'art et par le non-respect des prescriptions du mode d'emploi.
5. Le raccordement électrique doit être effectué conformément aux prescriptions figurant dans la section "raccordement électrique" ci-après.
6. Pour éviter tous risques de brûlures, ne dépasser pas, via des mitigeurs adéquats, une température supérieure à 50°C aux points de puisages. Pour éviter les risques de prolifération bactériologique : le réglage du thermostat doit être au minimum de 60°C.
7. En cas d'absence prolongée de l'utilisateur (au delà d'un mois), fermer les circuits hydrauliques et l'alimentation électrique du chauffe-eau et vidanger l'appareil.
8. Dans tous les cas d'intervention (installation, mise en route, entretien, dépannage ...) il doit être fait appel à un professionnel.

IV. RECOMMANDATIONS A L'INSTALLATEUR

IV.1 Généralités

Afin d'éviter des déperditions calorifiques, il est conseillé de placer le chauffe-eau le plus près possible des points de prélèvement d'eau chaude. L'appareil et son groupe de sécurité (non livré par le fabricant du chauffe-eau) seront obligatoirement installés dans un local à l'abri du gel.

Pour permettre les opérations de maintenance, il est impératif de prévoir un espace libre de +/- 50cm en face du couvercle plastique permettant d'accéder aux composants électriques.

IV.2 Définitions

Zones de fixation autorisées des chauffe-eau (Fig.1).

Volume enveloppe : Le volume enveloppe est le volume qui est extérieur à la baignoire ou à la cuvette de douche et est limité d'une part par la surface cylindrique verticale circonscrite à la baignoire ou à la cuvette de douche et d'autre part au plan horizontal situé à 2,25 m du fond de la baignoire ou de la cuvette de douche.

Volume de protection : Le volume de protection est le volume d'accessibilité au toucher pour une personne se trouvant dans la baignoire ou la cuvette de douche, qui est extérieur au volume enveloppe. Il est limité par la surface cylindrique verticale distance de 0,60 m du bord de la baignoire ou de la cuvette de douche et limité par un plan horizontal situé à 2m25 au-dessus du fond de la baignoire ou de la cuvette de la douche. Pour la France la distance de 0,60 m. est portée à 1 m.

IV.3 Zone d'installation

Les chauffe-eau à poste fixe alimentés en basse tension sont admis dans le volume enveloppe s'ils présentent un degré de protection d'au moins IP 25. (IP 24 pour la France).

Symbole : 

Ne sont admis dans le volume de protection que les chauffe-eau installés à poste fixe qui ont un degré de protection minimum IP 24.

Symbole : 

Installation dans combles: prévoir un bac de rétention avec évacuation de l'eau.

IV.4 Montage

IV.4.1 Modèle mural vertical

Fixation murale de la (les) patte(s) support à l'aide de boulons d'ancrage appropriés de diamètre 10mm minimum.

Ce modèle peut également être installé sur un trépied (option) mais doit obligatoirement être ancré au mur par la patte de fixation supérieure.

Modèle vertical sur-isolé 150 L.

L'entre axe des pattes-murales est prévue à 500 mm départ usine. Il peut être positionné à un entraxe de 800 mm. Pour ce faire, dévisser la patte murale supérieure (côté opposé des tubes) ainsi que les 2 vis supérieures, la revisser au bon entre axe 800 mm en réutilisant les 2 même vis. Veuillez à respecter la même orientation que celle du bas.

IV.4.2 Modèle horizontal

Ancrage mural des deux pattes de fixation à l'aide de boulons de diamètre 10mm minimum.

IV.4.2.1 Version avec tubes entrée et sortie d'eau sur le capot.

Il est équipé sortie d'usine pour être installé horizontalement à un mur, les tubes d'alimentation placés coté droit de l'appareil (Fig.5).

Dans le cas d'un positionnement tuyauteries à gauche, il est impératif de pratiquer la dépose de l'embase électrique afin de la positionner résistance plongeante vers le bas de l'appareil. Intervenir les bagues repères tuyauterie bleue et rouge.(fig.4 et 6)

Le raccordement eau chaude doit obligatoirement être effectué sur la tuyauterie supérieure (Fig.4).

Pour une installation au sol ou au plafond, il est nécessaire de prévoir un jeu de ceintures (en option). Dans ce cas, se référer aux instructions ci-dessus et à la notice d'installation qui accompagne le jeu de ceintures.

IV.4.2.2 Version avec tubes entrée et sortie d'eau sur virole carrosserie (fig.7 et 8).

Cet appareil est prévu pour être monté horizontalement au mur, les tubes d'alimentation placés vers le bas. Il est possible de l'installer éventuellement au plafond (fig.9 et10) avec un jeu de ceintures (en option).

IV.4.3 Modèles sur socle

Le choix d'une surface de pose parfaitement plane et de niveau permettra d'obtenir une stabilité correcte de l'appareil. Ne pas omettre de placer sous l'appareil les trois pieds écartés entre eux d'un angle de 120° sous peine de chute et de détériorations irréversibles. Ces pieds se trouvent dans le calage inférieur polystyrène de l'emballage.

Notice de montage des pieds (Fig.11):

- Après enlèvement de l'emballage, retourner et poser le fond inférieur du chauffe-eau sur le sol, le plus près possible de l'endroit présumé à installer.
- Incliner légèrement l'appareil de manière à permettre le placement du premier pied sous le chauffe-eau.
- Incliner légèrement à nouveau l'appareil de manière à placer le second pied, décalé de 120° par rapport au premier.
- Redresser l'appareil de façon à placer le troisième pied.
- Ces 3 pieds doivent obligatoirement être fixés sur l'appareil comme suit :
- Positionner les vis et pointer de manière à percer un avant trou dans la carrosserie.
- Visser les 6 vis
- Fixer impérativement les 3 pieds au sol afin d'assurer un bon ancrage de l'appareil.

ATTENTION : Veiller à ce que les 3 pieds soient décalés de 120° entre eux de façon à assurer une bonne stabilité de votre appareil.

IV.5 Raccordement hydraulique

Les embouts en plastique insérés dans les tubes d'entrée et de sortie d'eau sont nécessaires au bon fonctionnement du chauffe-eau.

Raccorder l'appareil en respectant les schémas d'installation ci-après.

1. Le chauffe-eau doit obligatoirement être monté avec un groupe de sécurité conforme aux normes nationales en vigueur raccordé au tube eau froide (Fig.2, 3, 5, 6, 8, 10). Nous préconisons des groupes du type à membrane. Le groupe de sécurité doit être monté le plus près possible de l'entrée d'eau froide du chauffe-eau et LE PASSAGE DE L'EAU NE DOIT JAMAIS ETRE ENTRAVE par quelque accessoire que se soit. La sortie de vidange du groupe de sécurité ne doit jamais être obstruée et doit être raccordée, par l'intermédiaire d'un entonnoir permettant une garde d'air de 20mm minimum ouvert à l'air libre, à une tuyauterie d'évacuation verticale d'un diamètre au moins égal à la tuyauterie de raccordement de l'appareil. Cette tuyauterie doit être installée dans une ambiance maintenue hors gel et en pente vers le bas. Il est recommandé d'installer le groupe de sécurité le plus bas possible de manière à toujours permettre une vidange suffisante de l'appareil, la dépose des composants électriques pour les opérations de maintenance en sera facilitée.
Le raccordement d'un chauffe-eau à une canalisation en cuivre doit obligatoirement être effectué par l'intermédiaire d'un manchon en fonte ou en laiton, ou tout autre matériau permettant d'éviter un pont galvanique, des raccords diélectriques sont disponibles en option.
2. Lorsque la pression d'arrivée du réseau est supérieure à 5 bars, il est nécessaire d'installer un réducteur de pression en amont du groupe de sécurité.
3. Il est conseillé de placer un robinet d'arrêt en amont du groupe de sécurité.
4. Dans le cas d'installations hydrauliques équipées :
 - - de tuyaux de faible dimensionnement,
 - - de robinets à plaquette céramique,
 Il est nécessaire d'installer le plus près possible des robinets des vannes de type «ANTIBELIER» ou un vase d'expansion sanitaire adapté à l'installation.

Des chauffe-eau mixtes et ballons réchauffeurs

Raccordement à l'échangeur thermique.

La température de l'eau du circuit de chauffage à l'entrée de l'échangeur thermique ne peut excéder 85 °C. Les appareils « ballon réchauffeur » peuvent être équipés en option d'un kit électrique.

IV.6 Raccordement électrique

L'installation doit être pourvue d'un interrupteur omnipolaire ayant une distance d'ouverture de contact de 3mm. Le circuit doit être protégé par des fusibles calibrés selon la puissance du chauffe-eau.

IMPORTANT

- Le chauffe-eau électrique doit être raccordé conformément aux normes européennes et dans tous les cas, les raccordements seront conformes aux normes nationales en vigueur.
- Le raccordement électrique d'un appareil fixe est réalisé avec un câble approprié dont la section sera correctement dimensionnée et comportera un conducteur de terre vert/jaune, pour cela se référer aux règlements d'installations électriques nationaux en vigueur.
- Pour la gamme PROTECH voir le chapitre V

ATTENTION votre appareil doit être impérativement relié à la terre

Ne jamais utiliser les tuyauteries pour un raccordement à la terre.

Les appareils triphasés sont câblés en 400 V TRI départ usine. Ils peuvent être raccordés en 230 V Tri ou en 230 V MONO.

ATTENTION pour les modèles suivants :

- 500 ST 9 est prévu pour être raccordé exclusivement en 230 V Triphasé et 400 V Triphasé.
- 500 ST 12 est prévu pour être raccordé **EXCLUSIVEMENT** en 400 V Triphasé.

Pour le couplage, vous référer aux schémas figurant à l'intérieur ou près du couvercle de protection des parties électriques.

Le raccordement électrique de l'appareil se fait exclusivement sur les bornes du thermostat ou du bornier de l'appareil .

Chauffe-eau mixte et ballon réchauffeur

Modèles BRSM :

Ces appareils sont équipés d'un échangeur thermique ainsi que d'une résistance électrique. Un commutateur avec position "Eté -Hiver" vous permet d'effectuer le choix du mode de chauffe désiré (Fig.12) :

III. AVERTISSEMENTS A L'UTILISATEUR ET A L'INSTALLATEUR

Avant l'installation de l'appareil, veuillez lire attentivement les instructions de ce livret. Leurs non observation peuvent vous priver du bénéfice de la garantie.

1. L'installation du chauffe-eau est à charge de l'acheteur.
La mise en service, les opérations d'entretien et de réparation ne peuvent être effectuées que par un professionnel qualifié. Celui-ci doit s'adapter aux normes nationales en vigueur.
Il y a lieu de respecter toutes les prescriptions relatives aux chauffe-eau.
2. le recyclage en fin de vie est à la charge de l'utilisateur.
3. Protection de l'environnement.
L'emballage protège votre chauffe-eau contre les dégâts de transport. Nous utilisons des matériaux sélectionnés pour des motifs liés à la protection de l'environnement.
Nous vous invitons à remettre ces matériaux à votre centre de recyclage ou déchetterie le/la plus proche. Certains appareils sont munis d'accumulateur électrique, matériau dangereux pour l'environnement, l'accumulateur doit être enlevé de l'appareil avant que celui-ci soit mis au rebut et doit être éliminé de façon sûre. Cet accumulateur est enlevé après coupure du courant électrique en le débranchant du connecteur à pression du circuit électronique qui est sous le couvercle de protection des éléments électriques.
4. Le fabricant décline toutes responsabilités pour les dommages éventuellement causés par une installation qui ne serait pas effectuée dans les règles de l'art et par le non-respect des prescriptions du mode d'emploi.
5. Le raccordement électrique doit être effectué conformément aux prescriptions figurant dans la section "raccordement électrique" ci-après.
6. Pour éviter tous risques de brûlures, ne dépasser pas, via des mitigeurs adéquats, une température supérieure à 50°C aux points de puisages. Pour éviter les risques de prolifération bactériologique : le réglage du thermostat doit être au minimum de 60°C.
7. En cas d'absence prolongée de l'utilisateur (au delà d'un mois), fermer les circuits hydrauliques et l'alimentation électrique du chauffe-eau et vidanger l'appareil.
8. Dans tous les cas d'intervention (installation, mise en route, entretien, dépannage ...) il doit être fait appel à un professionnel.

IV. RECOMMANDATIONS A L'INSTALLATEUR

IV.1 Généralités

Afin d'éviter des déperditions calorifiques, il est conseillé de placer le chauffe-eau le plus près possible des points de prélèvement d'eau chaude. L'appareil et son groupe de sécurité (non livré par le fabricant du chauffe-eau) seront obligatoirement installés dans un local à l'abri du gel.

Pour permettre les opérations de maintenance, il est impératif de prévoir un espace libre de +/- 50cm en face du couvercle plastique permettant d'accéder aux composants électriques.

IV.2 Définitions

Zones de fixation autorisées des chauffe-eau (Fig.1).

Volume enveloppe : Le volume enveloppe est le volume qui est extérieur à la baignoire ou à la cuvette de douche et est limité d'une part par la surface cylindrique verticale circonscrite à la baignoire ou à la cuvette de douche et d'autre part au plan horizontal situé à 2,25 m du fond de la baignoire ou de la cuvette de douche.

Volume de protection : Le volume de protection est le volume d'accessibilité au toucher pour une personne se trouvant dans la baignoire ou la cuvette de douche, qui est extérieur au volume enveloppe. Il est limité par la surface cylindrique verticale distance de 0,60 m du bord de la baignoire ou de la cuvette de douche et limité par un plan horizontal situé à 2m25 au-dessus du fond de la baignoire ou de la cuvette de la douche. Pour la France la distance de 0,60 m. est portée à 1 m.

IV.3 Zone d'installation

Les chauffe-eau à poste fixe alimentés en basse tension sont admis dans le volume enveloppe s'ils présentent un degré de protection d'au moins IP 25. (IP 24 pour la France).

Symbole : 

Ne sont admis dans le volume de protection que les chauffe-eau installés à poste fixe qui ont un degré de protection minimum IP 24.

Symbole : 

Installation dans combles: prévoir un bac de rétention avec évacuation de l'eau.

IV.4 Montage

IV.4.1 Modèle mural vertical

Fixation murale de la (les) patte(s) support à l'aide de boulons d'ancrage appropriés de diamètre 10mm minimum.

Ce modèle peut également être installé sur un trépied (option) mais doit obligatoirement être ancré au mur par la patte de fixation supérieure.

Modèle vertical sur-isolé 150 L.

L'entre axe des pattes-murales est prévue à 500 mm départ usine. Il peut être positionné à un entraxe de 800 mm. Pour ce faire, dévisser la patte murale supérieure (côté opposé des tubes) ainsi que les 2 vis supérieures, la revisser au bon entre axe 800 mm en réutilisant les 2 même vis. Veuillez à respecter la même orientation que celle du bas.

IV.4.2 Modèle horizontal

Ancrage mural des deux pattes de fixation à l'aide de boulons de diamètre 10mm minimum.

IV.4.2.1 Version avec tubes entrée et sortie d'eau sur le capot.

Il est équipé sortie d'usine pour être installé horizontalement à un mur, les tubes d'alimentation placés coté droit de l'appareil (Fig.5).

Dans le cas d'un positionnement tuyauteries à gauche, il est impératif de pratiquer la dépose de l'embase électrique afin de la positionner résistance plongeante vers le bas de l'appareil. Intervenir les bagues repères tuyauterie bleue et rouge.(fig.4 et 6)

Le raccordement eau chaude doit obligatoirement être effectué sur la tuyauterie supérieure (Fig.4).

Pour une installation au sol ou au plafond, il est nécessaire de prévoir un jeu de ceintures (en option). Dans ce cas, se référer aux instructions ci-dessus et à la notice d'installation qui accompagne le jeu de ceintures.

IV.4.2.2 Version avec tubes entrée et sortie d'eau sur virole carrosserie (fig.7 et 8).

Cet appareil est prévu pour être monté horizontalement au mur, les tubes d'alimentation placés vers le bas. Il est possible de l'installer éventuellement au plafond (fig.9 et10) avec un jeu de ceintures (en option).

IV.4.3 Modèles sur socle

Le choix d'une surface de pose parfaitement plane et de niveau permettra d'obtenir une stabilité correcte de l'appareil. Ne pas omettre de placer sous l'appareil les trois pieds écartés entre eux d'un angle de 120° sous peine de chute et de détériorations irréversibles. Ces pieds se trouvent dans le calage inférieur polystyrène de l'emballage.

Notice de montage des pieds (Fig.11):

- Après enlèvement de l'emballage, retourner et poser le fond inférieur du chauffe-eau sur le sol, le plus près possible de l'endroit présumé à installer.
- Incliner légèrement l'appareil de manière à permettre le placement du premier pied sous le chauffe-eau.
- Incliner légèrement à nouveau l'appareil de manière à placer le second pied, décalé de 120° par rapport au premier.
- Redresser l'appareil de façon à placer le troisième pied.
- Ces 3 pieds doivent obligatoirement être fixés sur l'appareil comme suit :
- Positionner les vis et pointer de manière à percer un avant trou dans la carrosserie.
- Visser les 6 vis
- Fixer impérativement les 3 pieds au sol afin d'assurer un bon ancrage de l'appareil.

ATTENTION : Veiller à ce que les 3 pieds soient décalés de 120° entre eux de façon à assurer une bonne stabilité de votre appareil.

IV.5 Raccordement hydraulique

Les embouts en plastique insérés dans les tubes d'entrée et de sortie d'eau sont nécessaires au bon fonctionnement du chauffe-eau.

Raccorder l'appareil en respectant les schémas d'installation ci-après.

1. Le chauffe-eau doit obligatoirement être monté avec un groupe de sécurité conforme aux normes nationales en vigueur raccordé au tube eau froide (Fig.2, 3, 5, 6, 8, 10). Nous préconisons des groupes du type à membrane. Le groupe de sécurité doit être monté le plus près possible de l'entrée d'eau froide du chauffe-eau et LE PASSAGE DE L'EAU NE DOIT JAMAIS ETRE ENTRAVE par quelque accessoire que se soit. La sortie de vidange du groupe de sécurité ne doit jamais être obstruée et doit être raccordée, par l'intermédiaire d'un entonnoir permettant une garde d'air de 20mm minimum ouvert à l'air libre, à une tuyauterie d'évacuation verticale d'un diamètre au moins égal à la tuyauterie de raccordement de l'appareil. Cette tuyauterie doit être installée dans une ambiance maintenue hors gel et en pente vers le bas. Il est recommandé d'installer le groupe de sécurité le plus bas possible de manière à toujours permettre une vidange suffisante de l'appareil, la dépose des composants électriques pour les opérations de maintenance en sera facilitée.
Le raccordement d'un chauffe-eau à une canalisation en cuivre doit obligatoirement être effectué par l'intermédiaire d'un manchon en fonte ou en laiton, ou tout autre matériau permettant d'éviter un pont galvanique, des raccords diélectriques sont disponibles en option.
2. Lorsque la pression d'arrivée du réseau est supérieure à 5 bars, il est nécessaire d'installer un réducteur de pression en amont du groupe de sécurité.
3. Il est conseillé de placer un robinet d'arrêt en amont du groupe de sécurité.
4. Dans le cas d'installations hydrauliques équipées :
 - - de tuyaux de faible dimensionnement,
 - - de robinets à plaquette céramique,
 Il est nécessaire d'installer le plus près possible des robinets des vannes de type «ANTIBELIER» ou un vase d'expansion sanitaire adapté à l'installation.

Des chauffe-eau mixtes et ballons réchauffeurs

Raccordement à l'échangeur thermique.

La température de l'eau du circuit de chauffage à l'entrée de l'échangeur thermique ne peut excéder 85 °C. Les appareils « ballon réchauffeur » peuvent être équipés en option d'un kit électrique.

IV.6 Raccordement électrique

L'installation doit être pourvue d'un interrupteur omnipolaire ayant une distance d'ouverture de contact de 3mm. Le circuit doit être protégé par des fusibles calibrés selon la puissance du chauffe-eau.

IMPORTANT

- Le chauffe-eau électrique doit être raccordé conformément aux normes européennes et dans tous les cas, les raccordements seront conformes aux normes nationales en vigueur.
- Le raccordement électrique d'un appareil fixe est réalisé avec un câble approprié dont la section sera correctement dimensionnée et comportera un conducteur de terre vert/jaune, pour cela se référer aux règlements d'installations électriques nationaux en vigueur.
- Pour la gamme PROTECH voir le chapitre V

ATTENTION votre appareil doit être impérativement relié à la terre

Ne jamais utiliser les tuyauteries pour un raccordement à la terre.

Les appareils triphasés sont câblés en 400 V TRI départ usine. Ils peuvent être raccordés en 230 V Tri ou en 230 V MONO.

ATTENTION pour les modèles suivants :

- 500 ST 9 est prévu pour être raccordé exclusivement en 230 V Triphasé et 400 V Triphasé.
- 500 ST 12 est prévu pour être raccordé **EXCLUSIVEMENT** en 400 V Triphasé.

Pour le couplage, vous référer aux schémas figurant à l'intérieur ou près du couvercle de protection des parties électriques.

Le raccordement électrique de l'appareil se fait exclusivement sur les bornes du thermostat ou du bornier de l'appareil .

Chauffe-eau mixte et ballon réchauffeur

Modèles BRSM :

Ces appareils sont équipés d'un échangeur thermique ainsi que d'une résistance électrique. Un commutateur avec position "Eté -Hiver" vous permet d'effectuer le choix du mode de chauffe désiré (Fig.12) :

- Été : par résistance électrique
- Hiver : par le circuit du chauffage central

Kit Electrique : Les modèles BRGN ou BRDN peuvent être transformé en modèle BRSM en l'équipant (en option) d'un kit électrique "ETE-HIVER" (installé par un professionnel).

Montage :

- Couper l'alimentation du courant avant toute intervention sur l'appareil.
- Vidanger votre chauffe-eau et démonter le plateau d'embase.
- Procéder au montage de l'embase électrique, en utilisant le nouveau joint prévu pour la repose du kit électrique. Pour le montage de l'embase, le couple de serrage des écrous doit être compris entre 7 et 10 Nm. Il est impératif de respecter le serrage du type "croisé".
- Effectuer le raccordement électrique.

IV.7 Mise en service

Remplir le chauffe-eau en ouvrant le robinet d'admission du groupe de sécurité. Ouvrir le robinet d'eau chaude pour permettre l'évacuation du coussin d'air accumulé dans le chauffe-eau. Dès que l'eau s'écoule par le robinet d'eau chaude, fermer celui-ci et vérifier l'étanchéité du joint d'embase (répéter l'opération une seconde fois). Mettre l'appareil sous tension.

ATTENTION L'appareil ne doit jamais être mis sous tension lorsqu'il est vide, au risque de détérioration des composants électriques.

Un écoulement de goutte à goutte au niveau de l'évacuation du groupe de sécurité est normal. Il est provoqué par la dilatation de l'eau en période de chauffe.

Ne jamais obturer l'orifice du groupe de sécurité.

Après 24 heures de fonctionnement, vérifier à nouveau l'étanchéité du joint d'embase et des raccords. Au besoin, procéder au resserrage des boulons d'embase ou des raccords.

Il est recommandé de ne pas régler le thermostat sur la position maximum. Une température maximum de 60° C est conseillée afin de diminuer l'entartrage.

V . PROFESSIONAL TECH

Le système PROfessional TECH, solution exclusive, est un système de protection électronique contre la corrosion, permet d'assurer une longévité maximale à la cuve de votre chauffe-eau, et ce en cas de qualité d'eau les plus extrêmes.

Le circuit électronique permet de créer une différence de potentiel entre la cuve et l'électrode en titane, de manière à garantir une protection optimale de la cuve et d'empêcher la corrosion.

Le bon fonctionnement du système de protection **EXIGE UN BRANCHEMENT PERMANENT A L'ALIMENTATION 230 V**, même en cas d'arrêt du préparateur d'eau chaude.

Les chauffe-eau électriques prévus pour une alimentation de nuit (exclusif ou bi-horaire - tarif préférentiel réduit) sont équipés d'un accumulateur Ni-Mh qui se charge toutes les nuits et protège ainsi la cuve pendant la journée !

Le circuit électronique est relié, outre au réseau en 230V, également à l'électrode de protection en titane et à la cuve à protéger comme représenté (Fig.13).

Le bon fonctionnement de la protection est signalé par l'allumage continu de la lampe témoin verte, indiquant la présence d'une tension suffisante aux bornes du circuit. Le système Protech (anti-corrosion) ne peut rester sans alimentation électrique plus de 48 heures.

Dans le cas d'un raccordement sur le réseau bi-horaire (uniquement pour les modèles avec batterie), la LED verte s'éclaire très faiblement durant les premières 48 heures. Cela est normal et est dû à l'état de charge de la batterie. Vérifier le témoin lumineux après 48 heures de fonctionnement ; la LED verte s'éclaire normalement. En cas de défaillance, la lampe témoin rouge signale que l'électrode est en court-circuit avec la cuve, qu'un des câble (cuve ou électrode) est détaché, ou qu'il n'y a pas d'eau dans la cuve.

Votre chauffe-eau sera donc correctement protégé si la lampe témoin verte est allumée et la lampe rouge éteinte. En situation différente, veuillez faire appel à votre installateur.

Raccordement électrique, Voir Fig.13

- Utilisation sans accumulateur : alimentation continue avec ou sans résistance électrique (Fig. 13-1)
- Utilisation avec accumulateur : alimentation de nuit (exclusif – bi-horaire - tarif préférentiel réduit) Fig. 13-2.
- Utilisation sans accumulateur sur réseau bi-horaire : Il est possible, si l'on souhaite se passer de

l'accumulateur (et du remplacement régulier de celui-ci) d'alimenter le circuit électronique en permanence par une ligne d'alimentation 230V séparée de celle du circuit de chauffe (Fig. 13-3).

Un accumulateur n'a pas une durée de vie illimitée, son remplacement après un usage d'un an est logique. Le remplacement de l'accumulateur s'effectue simplement en débranchant le connecteur à pression et en substituant l'ancien par un nouvel accumulateur rechargeable Mi-Mh 9 volts 150 mAh minimum.

Pour assurer la protection de la cuve , il est impératif, de remplacer l'accumulateur devenu défectueux. L'absence du remplacement de l'accumulateur entraîne l'annulation de la garantie.

Ballon réchauffeur sans résistance électrique.

Pour sa sécurité, ce boiler est équipé d'un système d'interruption de chauffe en cas de mauvaise protection de la cuve contre la corrosion.

Raccorder l'alimentation 230V de manière permanente aux bornes 230V de l'anode électronique.

Raccorder le circuit électrique de la pompe sur les contacts "normalement fermés" en utilisant les bornes 1 – C de l'acquastat.

Dans le cas où votre appareil n'est pas équipé d'un acquastat, vous pouvez toutefois utiliser les bornes 1 – C du bornier pour interrompre le circuit du circulateur ou de la vanne à 3 voies.

Note pour l'installateur

Attention toute intervention ne peut se faire qu'après avoir couper l'alimentation électrique du réseau. Vu la brièveté de cette intervention, elle peut s'effectuer sans vidange de la cuve, sans pour autant entraîner la corrosion.

Le remplacement du circuit électronique s'effectue très simplement :

- Débrancher l'accumulateur (connecteur à pression sur l'accumulateur).
- Débrancher les 2 fils d'alimentation qui vont du circuit électronique au bornier d'alimentation.
- Débrancher le connecteur rapide avec détrompeur qui relie le circuit à la cuve et à l'électrode.
- Détacher le circuit électronique de son support (clips plastiques dans les coins).
- Remplacer le circuit défectueux par un nouveau.
- Procéder aux opérations ci dessus en sens inverse.

VI. ENTRETIEN

Couper l'alimentation du courant avant toute intervention sur l'appareil.

En cas d'entartrage, il est nécessaire de procéder aux opérations suivantes:

- vidanger votre chauffe-eau et démonter l'embase support des composants électriques.
- procéder avec soin à l'élimination du calcaire sur les éléments électriques ou sur le fourreau (stéatite et dry-tech). Pour cela ne pas utiliser d'objet métallique ou d'agents chimiques.
- vérifier l'état de l'anode magnésium, sauf modèle PROTECH. Elle se consomme progressivement en fonction de la qualité de l'eau de distribution et empêche la corrosion de votre cuve. Remplacer celle-ci lorsque son diamètre est inférieur à 15 mm (pour la gamme blindée) et 10 mm (pour les gammes stéatite ou à sec) ou lorsque son volume total est inférieur à 50% de son volume initial.

Si l'installation d'eau sanitaire est équipée d'un adoucisseur, la vérification de l'anode magnésium sera effectuée 2 fois par an.

A chaque dépose d'embase il est nécessaire d'utiliser un nouveau joint pour la repose.

Pour le montage de l'embase le couple de serrage doit être compris entre 7 et 10 mN. Il est impératif de respecter le serrage de type «croisé».

GRUPE DE SECURITE

Tous les mois, actionner le robinet ainsi que la soupape du groupe de sécurité. Un dépôt de calcaire risque d'empêcher son bon fonctionnement.

VIDANGE DE L'APPAREIL

- Fermer le robinet d'alimentation d'eau froide.
 - Ouvrir un robinet d'eau chaude.
 - Actionner la vanne d'évacuation du groupe de sécurité.
- L'eau s'écoule par l'orifice de vidange.

VII. INCIDENTS ET CAUSES

Cet appareil a été conçu pour vous donner entière satisfaction.

Le chauffe-eau doit être installé par un professionnel qualifié conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur, veuillez contacter votre installateur en cas de mauvais fonctionnement.

Un problème de fonctionnement lié à l'éventuelle défectuosité d'un des composants de l'appareil ne nécessite pas le remplacement du chauffe-eau. Ces pièces sont disponibles auprès de notre service après-vente.

TABLEAU D'INCIDENTS ET CAUSES

INCIDENTS	Eau froide			
	Eau trop chaude			
	Débit insuffisant			
	Écoulement continu du groupe de sécurité			
	Lampe verte éteinte			
CAUSES				Lampe rouge allumée
				Coupure de courant (pendant la chauffe)
				Réglage de température au thermostat non adapté
				Sécurité thermique du thermostat déclenchée
				Éléments chauffants défectueux
				Programmation jour-nuit inadéquate
				Disfonctionnement du thermostat
				Entartrage de l'appareil et/ou du groupe de sécurité
				Pression du réseau d'eau
				Débit du réseau d'eau
				Défecteur ou insert défectueux
				Détarage de la soupape
				Circulateur du circuit primaire défectueux
				Circuit Protech défectueux
				Accumulateur en fin de vie
				Défaut d'alimentation en 230V du circuit protech
				Cuve sans eau
				Connecteur rapide non raccordé
				Circuit électrode interrompu
				Etat câbles sortie connecteur circuit électronique
			Mise à la masse de la connexion électrode	
			Appareil sous dimensionné aux besoins actuels	

VIII. SERVICE APRES VENTE

Le remplacement des parties électriques doit être assuré par un professionnel.

En cas d'échange du thermostat (valable pour tout modèle) se conformer au code stipulé du schéma de raccordement figurant à l'intérieur ou près du couvercle de protection des parties électriques.

GAMME BLINDEE : Il est nécessaire de vidanger l'appareil pour permettre le remplacement de la résistance blindée.

GAMME STEATITE : IMPORTANT : Lors d'une intervention du service après-vente sur un chauffe-eau du type stéatite, il est impératif de replacer le séparateur plastique entre le thermostat et la résistance afin d'assurer le bon fonctionnement du chauffe-eau.

La vidange de l'appareil n'est pas obligatoire pour remplacer l'élément chauffant. Toutefois vous référer au paragraphe VI pour l'opération de détartrage et de vérification de l'anode.

GAMME DRY-TECH : La vidange de l'appareil n'est pas obligatoire pour remplacer l'élément chauffant. Toutefois vous référer au paragraphe VI pour l'opération de détartrage et de vérification de l'anode.

IX. LIMITES DE GARANTIE

La batterie de appareils PROfessional TECH est hors garantie.

Sont exclues de ces garanties, les défaillances dues à :

Des conditions d'environnement anormales :

- positionnement dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries.

- alimentation avec une eau de pluie, de puits, ou présentant des critères d'agressivité particulièrement anormaux et non en conformité avec les règles nationales et normes en vigueur.
- la garantie se limite à l'échange ou à la réparation des appareils et composants que nous aurons reconnus défectueux d'origine. Si nécessaire, la pièce ou le produit devront être retournés dans l'une de nos usines mais seulement après accord préalable de nos services techniques. Les frais de main d'œuvre, de port, d'emballage et de déplacement resteront à charge de l'utilisateur. L'échange ou la réparation d'un composant d'un appareil ne peuvent en aucun cas donner lieu à indemnité.
- pression d'eau supérieure à 7 bars.
- dégâts divers occasionnés par chocs ou chutes au cours de manipulations après livraison usine.
- en particulier, les dégâts d'eau qui auraient pu être évités par une réparation immédiate du chauffe-eau. La garantie ne s'applique qu'au chauffe-eau et à ses composants à l'exclusion de tout ou partie de l'installation électrique ou hydraulique de l'appareil.
- alimentation électrique présentant des surtensions importantes.

Une installation non conforme à la réglementation, aux normes nationales en vigueur et aux règles de l'art. Notamment:

- absence ou montage incorrect du groupe de sécurité.
- montage d'un groupe de sécurité non conforme aux normes nationales en vigueur et utilisation d'un groupe de sécurité usagé sur un chauffe-eau nouvellement installé.
- modification du réglage du groupe de sécurité après violation du plombage.
- corrosion anormale due à un raccordement hydraulique incorrect (contact direct fer - cuivre).
- raccordement électrique défectueux non conforme aux normes d'installation nationale en vigueur, mise à la terre incorrecte, section de câble insuffisante, non respect des schémas de raccordement prescrit, etc...
- mise sous tension de l'appareil sans remplissage préalable (chauffe à sec).

Un entretien insuffisant :

- entartrage anormal des éléments chauffants et des organes de sécurité.
- non entretien du groupe de sécurité se traduisant par des surpressions (voir notice).
- carrosserie soumise à des agressions extérieures.
- modification des équipements d'origine, sans avis du constructeur ou emploi des pièces détachées non référencées par celui-ci.
- non entretien de l'appareil, et en particulier, non remplacement de l'anode en temps utile (voir § VI).
- utilisation d'un appareil Pro Tech avec la lampe rouge allumée ou la lampe verte éteinte.

Recommandations

Pour les régions où l'eau est très calcaire, l'utilisation d'un adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie sous réserve que l'adoucisseur soit réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement. En particulier: la dureté résiduelle ne peut être inférieure à 12°F.

Chauffe-eau électriques - Conditions de Garantie

Le chauffe-eau doit être installé par un professionnel
Indien u deze niet volgt, kunt u niet langer genieten van de garantie.

1. De installatie van de boiler is ten laste van de koper.
Ingebruikstelling, onderhouds en herstelwerkzaamheden mogen enkel worden uitgevoerd door een gekwalificeerde vakman. Deze moet zich houden aan de van kracht zijnde nationale wetten.
Ook de voorschriften met betrekking tot boilers moeten worden nageleefd.
2. Recycleren na de levensduur is ten laste van de gebruiker.
3. Milieubescherming
De verpakking beschermt uw boiler tegen schade tijdens het transport. Omwille van het milieu gebruiken wij geselecteerde materialen. U kunt deze verpakkingsmaterialen terugbrengen naar het dichtstbijzijnde recycleer of afvalcentrum.
Bepaalde toestellen zijn voorzien van een elektrische accumulator, een gevaarlijk materiaal voor het milieu. De accumulator moet worden verwijderd uit het toestel vooraleer dit naar een afvalcentrum te brengen, en op een veilige wijze worden weggegooid. Deze accumulator wordt verwijderd nadat de elektrische stroomtoevoer is uitgeschakeld door hem los te koppelen van de drukschakelaar van de elektrische kring onder de afdekking die van de elektrische elementen beschermt.
4. De fabrikant wijst elke verantwoordelijkheid af voor eventuele schade, veroorzaakt door een installatie die niet volgens de regels der kunst wordt uitgevoerd, en als de gebruiksaanwijzingen niet worden gevolgd.
5. De elektrische aansluiting moet gebeuren overeenkomstig de voorschriften in het hierna volgende hoofdstuk "elektrische aansluiting".
6. Om risico op brandwonden te vermijden via de thermostatische mengkranen nooit de temperatuur van 50°C overschrijden aan de wateraftappunten. Om risico op bacteriologische verspreiding te vermijden moet de thermostaat op minimum 60°C worden ingesteld.
7. In geval het toestel langere tijd niet wordt gebruikt (meer dan een maand), de hydraulische kringen en de stroomtoevoer van de boiler afsluiten en het toestel laten leeglopen.
8. Voor alle werkzaamheden aan het toestel (installatie, opstarten, onderhoud, herstel ...) moet een beroep gedaan worden op een vakman.

IV. AANBEVELINGEN VOOR DE INSTALLATEUR

IV.1 Algemeen

Om verlies van warmtecapaciteit te vermijden wordt aangeraden de boiler te installeren zo dicht mogelijk bij de wateraftappunten. Het toestel en de veiligheidsgroep (niet geleverd door de fabrikant van de boiler) moeten worden geïnstalleerd in een plaats die vorstbestendig is.

Om onderhoudswerkzaamheden toe te laten moet een vrije ruimte van +/- 50cm worden gelaten voor het plastic deksel voor toegang tot de elektrische elementen.

IV.2 Definities

Toegelaten installatieplaatsen van de boiler (Afb.1).

Omhullende ruimte: De omhullende ruimte is de ruimte buiten het bad of de douchebak, en wordt begrensd aan de ene kant door het verticale cilinderoppervlak rond het bad of de douchebak en aan de andere kant het horizontale vlak op 2,25 m van de bodem van het bad of de douchebak.

Veilige ruimte: De veilige ruimte is de ruimte die een persoon in het bad of de douche kan aanraken buiten het omhulsel. Deze is beperkt door het verticale cilinderoppervlak op een afstand van 0,60 m van de rand van het bad of de douchebak, en is beperkt door een horizontaal vlak op 2m25 boven de bodem van het bad of de douchebak. Voor Frankrijk wordt deze afstand van 0,60 m. op 1 m gebracht.

IV.3 Installatieplaats

Vast geïnstalleerde boilers gevoed met laagspanning zijn toegelaten binnen de omhullende ruimte als ze ten minste een beschermingsgraad van IP 25 hebben. (IP 24 voor Frankrijk).

Symbol: 

CHAUFFE-EAU ELECTRIQUE

CONDITIONS DE GARANTIE

1. Le chauffe-eau doit être installé par un professionnel qualifié conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur et aux prescriptions de nos notices techniques. Il sera utilisé normalement et régulièrement entretenu par un spécialiste. Dans ces conditions, notre garantie s'exerce par échange ou fourniture à notre Distributeur ou Installateur des pièces reconnues défectueuses ou le cas échéant de l'appareil par nos services, à l'exclusion des frais de main-d'œuvre, des frais de port, de toute indemnité et prolongation de garantie. « Elle prend effet à compter de la date de pose, facture d'installation faisant foi, en l'absence de justificatif, la date de prise en compte sera celle de fabrication indiquée sur la plaque signalétique du chauffe-eau majorée de trois mois. »

La cuve du chauffe-eau est garantie cinq ans lorsqu'il s'agit d'un modèle électrique simple de 50 à 500 litres, elle est de trois ans pour les 10, 15, 30 litres ainsi que pour les chauffe-eau à chauffe accélérée, les chauffe-eau mixtes, et les appareils de la gammes DLP (VEM).

L'appareillage électrique et les équipements amovibles sont garanties deux ans pour tous les modèles, sauf un an pour les 10, 15 et 30 litres ainsi que la gamme DLP (VEM).

Note :

Les frais ou dégâts dus à une installation défectueuse : gel, groupe de sécurité non raccordé à l'évacuation des eaux usées, absence de bac de rétention, (par exemple) ou à des difficultés d'accès, ne peuvent en aucun cas être imputés au fabricant.

2. LIMITES DE GARANTIE

Sont exclues de ces garanties, les défaillances dues à :

Des conditions d'environnement anormales

- Positionnement dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries.
 - Alimentation avec une eau de pluie, de puits ou présentant des critères d'agressivité particulièrement anormaux et non en conformité avec les règles nationales en vigueur (l'AR du 27.04.84 et ERRATA du 21.05.85 pour la Belgique.).
 - La garantie se limite à l'échange ou à la réparation des appareils et composants que nous aurons reconnu défectueux d'origine. La pièce ou le produit devait être retournés dans l'une de nos usines. Les frais de main d'œuvre, de port, d'emballage et de déplacement resteront à la charge de l'utilisateur. L'échange ou la réparation d'un composant d'un appareil ne peut en aucun cas donner lieu à indemnité.
 - Pression d'eau supérieure à 7 bars.
 - Dégâts divers occasionnés par chocs ou chutes au cours de manipulations après livraison de l'usine.
 - En particulier, les dégâts d'eau qui auraient pu être évités par une réparation immédiate du chauffe-eau. La garantie ne s'applique qu'au chauffe-eau et à ses composants à l'exclusion de tout ou partie de l'installation électrique ou hydraulique de l'appareil.
 - Alimentation électrique présentant des surtensions importantes.
- Une installation non conforme à la réglementation, aux normes nationales en vigueur et aux règles de l'art. Notamment :
- Absence ou montage incorrect d'un groupe de sécurité.
 - Montage d'un groupe de sécurité non conforme aux normes d'installation nationales en vigueur (ex. NF, ANSEAU, TÜV, ...) et utilisation d'un groupe de sécurité usagé sur un chauffe-eau nouvellement installé.
 - Modification du réglage du groupe de sécurité après violation du plombage.
 - Corrosion anormale due à un raccordement hydraulique incorrect (contact fer-cuivre).
 - Raccordement électrique défectueux non conforme aux normes d'installation nationale en vigueur (ex. : NF, C 15100, RGIE) mise à la terre incorrecte, section de câble insuffisante, non-respect des schémas de raccordement prescrit, etc. ...
 - Mise sous tension de l'appareil sans remplissage préalable chauffe à sec.

Un entretien défectueux :

- Entartrage anormal des éléments chauffants et des organes de sécurité.
- Non-entretien du groupe de sécurité se traduisant par des surpressions (voir notice).
- Carrosserie soumise à des agressions extérieures.
- Modification des équipements d'origine, sans avis du constructeur ou emploi des pièces détachées non référencées par celui-ci.
- Non-entretien de l'appareil, et en particulier, non-remplacement de l'anode en temps utile (voir § V dans le mode d'emploi).

3. RECOMMANDATIONS

Pour les régions où l'eau est très calcaire, l'utilisation d'un adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie sous réserve que l'adoucisseur soit réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement. En particulier : La dureté résiduelle ne peut être inférieure à 12 °F.

4. Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du Code Civil.

5. LITIGES

En cas de litiges, la seule juridiction compétente est le Tribunal de Commerce de Bruxelles.

SERVICE TECHNIQUE

Pour toutes questions techniques, merci de contacter :

AEG Home Comfort
Avenue du Port 104
B-1000 BRUXELLES BELGIUM

Service Clientèle

Tél. : 02-4222522

Fax. : 02-4222524

aeg@aeg-homecomfort.be

Pièces détachées – Garanties

Mail : wstuk@aeg-homecomfort.be

Fax : 02-4222521